

Promouvoir les échanges en tant qu'organisation du monde du travail

Vous trouverez ici quelques idées et suggestions sur la façon dont une OrTra peut contribuer activement à la promotion de la mobilité des apprentis :

Publicité et sensibilisation

Les OrTra disposent de multiples moyens, plus ou moins faciles à mettre en œuvre, pour sensibiliser leurs entreprises affiliées à l'apprentissage professionnel. Pour ces dernières, un thème devient souvent plus intéressant si elles constatent que leur propre association professionnelle ou de branche s'y intéresse également.

Quelques idées :

Aborder le thème de la mobilité des apprentis sur tous les canaux de communication

Cela peut se faire par exemple en faisant valoir divers arguments favorables, en présentant les programmes d'échanges possibles pour les apprentis, par le biais d'une interview avec des apprentis du groupe professionnel concerné ayant bénéficié d'un échange ou avec le portrait d'un CEO désireux de promouvoir les projets d'échange pour les apprentis. Convient-il pour ce faire :

- Site Web
- Newsletter
- Réseaux sociaux tels que Facebook, Twitter, etc.
- Organe de publication de l'OrTra

Conseil : insérer dans les articles et contributions un lien vers InterMundo et le présent guide !

Parler des programmes d'échange pour apprentis lors d'une manifestation de formation continue destinées aux responsables de la formation professionnelle, d'une conférence, d'une rencontre cantonale, régionale ou nationale

- Choisir comme thème de la manifestation les échanges pendant la formation professionnelle, avec leurs chances, leurs risques et les approches prometteuses.
- Inviter comme conférenciers des CEO, des apprentis et des spécialistes ayant l'expérience des échanges.
- Publier des flyers et des brochures sur le thème des échanges pendant l'apprentissage professionnel.
- Valoriser spécialement les apprentis ayant participé à un échange dans le cadre de la cérémonie de remise des diplômes commune aux membres de l'OrTra (par ex. intervention, présentation, certificat supplémentaire).

Parler des possibilités d'échanges pour les apprentis dans les cours interentreprises

- Inciter les apprentis à se renseigner auprès de leur entreprise pour savoir s'il existe une telle offre.
- Distribuer flyers et brochures sur le thème des échanges pendant l'apprentissage.

Lancer une enquête auprès des entreprises affiliées

Le thème des échanges pendant la formation professionnelle est-il connu ? Qui réalise déjà des projets ? Quelle est la motivation ? Quels sont les objectifs ? Quels sont les obstacles et les craintes ? Quelles sont les approches de solution existantes ?

Coordination et mise en œuvre de projets d'échanges

S'il existe un intérêt de principe pour la mobilité des apprentis, au moins dans une partie des entreprises affiliées, l'OrTra peut décharger les différentes entreprises en assumant à son niveau la coordination d'un projet d'échange pour apprentis selon le modèle 1 ou 3. Les projets d'échanges selon le modèle 2 sont le plus souvent spécifiques à une entreprise et se prêtent donc moins bien à une coordination par une OrTra. Les organisations affiliées à Intermundo se feront un plaisir de proposer leurs services pour bâtir un projet d'échange.

Coordination au niveau de l'OrTra d'une offre d'échange selon le modèle 1

1) L'OrTra esquisse un projet d'échange en collaboration avec les entreprises affiliées intéressées. Elle détermine les objectifs, le nombre et le profil des apprentis qui doivent participer chaque année à un échange, le type d'échange, la ou les destinations possibles et d'autres critères.

2) Avec cette ébauche de projet, l'OrTra entre en contact avec les organisations d'échange. Elle planifie avec l'une d'elles la mise en œuvre détaillée du projet d'échange. Il est souhaitable que l'OrTra ou des entreprises affiliées fassent profiter les organisateurs de leurs propres contacts avec de potentielles entreprises d'accueil étrangères. Un échange réciproque rend le projet plus attractif pour de possibles entreprises partenaires car leurs propres employés peuvent aussi en profiter. L'OrTra conclut avec l'organisation d'échange une convention qui stipule que, chaque année, un nombre donné d'apprentis participent à un échange conforme à l'ébauche du projet.

3) L'OrTra fait de la publicité pour l'offre parmi ses membres.

4) Les entreprises intéressées renvoient directement les candidats potentiels à un échange à l'interlocuteur de l'OrTra. La suite de la procédure de sélection et l'ensemble du projet d'échange se déroulent alors sous la responsabilité conjointe de l'OrTra et de l'organisation d'échange.

Coordination au niveau de l'OrTra d'une offre d'échange selon le modèle 3

1) En collaboration avec ses entreprises membres intéressées, l'OrTra définit les contenus souhaités pour l'échange et les destinations (ici, laisser la liberté de choix est souvent le plus judicieux), ainsi que le nombre et le profil des apprentis.

2) L'OrTra recherche des organisations d'échange proposant une offre adaptée et conclut avec l'organisation d'échange sélectionnée une convention qui stipule que, chaque année, un nombre donné d'apprentis participent à un échange d'un an. En contrepartie, les apprentis de l'OrTra profitent éventuellement de conditions particulièrement avantageuses.

3) L'OrTra fait de la publicité pour l'offre parmi ses adhérents.

4) Les entreprises intéressées renvoient directement les candidats potentiels à un échange à l'interlocuteur de l'OrTra. La suite de la procédure de sélection et l'ensemble du projet d'échange se déroulent alors sous la responsabilité conjointe de l'OrTra et de l'organisation d'échange. L'OrTra se charge des formalités qui incombent habituellement à l'entreprise formatrice.

5) Étant donné que, pour le modèle 3, la plupart des tâches à accomplir sont du ressort de l'organisation d'échange, le travail à effectuer reste limité.

Financement et subvention

Une OrTra peut non seulement prendre en charge la coordination d'une offre d'échange à son niveau, mais aussi jouer un rôle important pour le financement d'un projet d'échange. Quelques idées :

Mettre des temps partiels à disposition

Une méthode simple pour le soutien financier indirect de projets d'échange consiste à mettre des temps partiels à disposition au niveau de l'OrTra pour la coordination et le suivi de projets

d'échange. Les collaborateurs de l'OrTra peuvent s'occuper de projets d'échange à son niveau, mais aussi assurer des services de conseil et de suivi pour certaines entreprises adhérentes qui organisent elles-mêmes des projets d'échange. L'OrTra peut aussi proposer certains services comme par exemple le travail de renseignement sur les conditions d'entrée dans le pays, l'entremise d'organisations d'échange ou de contacts avec des associations professionnelles et de branche appropriées à l'étranger, ou la mise à disposition de modèles, check-lists, etc. adaptés à la branche.

Constituer un fonds pour les bourses d'échange

Un fonds attribuant des bourses d'échange aux apprentis ou aux entreprises de l'OrTra est une contribution très efficace au soutien financier des projets d'échange. L'attribution d'une bourse se fait selon des critères donnés. Un fonds peut attribuer des bourses exclusivement à des apprentis participant à un échange coordonné par l'OrTra ou à tous les apprentis formés par une entreprise membre de l'OrTra. Les subsides peuvent aussi servir à dédommager financièrement pour le travail d'organisation ou la perte de travail des entreprises formatrices qui proposent un échange à des apprentis. Le fonds peut être alimenté par les cotisations volontaires ou obligatoires des adhérents, des dons institutionnels ou privés ou d'autres sources.

Faire une demande de financement auprès de fondations ou d'institutions

Différentes fondations et institutions publiques ou privées soutiennent les échanges interculturels, les échanges pour apprentis ou les projets novateurs dans le domaine de la formation professionnelle. Toutes ces organisations et institutions sont potentiellement intéressées à soutenir un projet d'échange innovant pour les apprentis. Pour accéder à ces fonds, il faut toutefois souvent remplir des formulaires de demande longs et compliqués. Beaucoup d'entreprises ne disposent pas des ressources nécessaires pour cela. L'OrTra peut, dans son rôle d'organisation coordinatrice ou de représentante de plusieurs entreprises adhérentes, faire une demande de financement.